



Séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre communautaire, le 8 septembre 2015.

PRÉSENCES

Ed Prévost	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

Duncan E. Campbell, directeur général
Vincent Maranda, greffier

1. OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

No : R3882-2015

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 8 septembre 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

No: R3883-2015

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015;

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. MOT DU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTION

5.1. **Monsieur Jacques Bourgeois – 160 Evergreen**

- S'enquiert sur l'état de la vérification.
Le directeur général Duncan Campbell estime que ce sera fait d'ici la fin octobre.

5.2. **Madame Elizabeth Corker – 16 Quarry Point**

- Demande des précisions concernant le 44 Royal Oak, item au procès-verbal du CCU.
Le conseiller Deborah Woodhead l'avise que le plan est approuvé avec quelques modifications.

5.3. **Madame Helen Kurgansky – 22 Quarry Point**

- S'informe de l'incident de dragage du lac à Quarry Point, dit que le propriétaire a continué le dragage même après l'interdiction



Séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015

Le directeur général monsieur Duncan Campbell répond que le projet a été arrêté mais certains travaux ont été permis de continuer, la Ville est en attente de résultats du Ministère des ressources relativement à l'impact au lac, les employés de la Ville ont été sur le site quotidiennement au cours des deux dernières semaines afin de surveiller les travaux.

5.4. **Madame Joelle Hutchison – 910 Main**

- S'informe du règlement sur les animaux de compagnie et demande un soutien financier de la Ville afin de stériliser les chats errants.

Monsieur le maire Prévost prend note de sa demande et verra ce qui peut être fait.

5.5. **Résident – 59 Mount Pleasant**

- Demande la position du Conseil concernant le projet domiciliaire de Nicanco à Sandy Beach.

Monsieur le maire Prévost répond qu'il ne se passe rien. Le conseiller Deborah Woodhead indique que les espaces verts resteront.

5.6. **Monsieur Alan Stainforth – 11 Sunrise**

- Commentaires concernant les infrastructures (routes) qui se détériorent.

Monsieur le maire Prévost l'invite à participer à la réunion de présentation du plan stratégique le 19 septembre où cette question sera examinée.

5.7. **Madame Eva McCartney – 97 Mullan**

- Demande s'il y aura une consultation publique où les gens pourront demander plus qu'une question à la réunion du plan stratégique.

Monsieur le maire Prévost répond dans l'affirmative et ajoute qu'un livret sera distribué à cette réunion et des commentaires et suggestions pourront y être notés.

6. **CORRESPONDANCE**

6.1. **Dépôt du bordereau de correspondance du mois de d'août 2015**

7. **RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

8. **SERVICE DE L'URBANISME**

8.1. Dépôt de la liste des permis émis pour le mois de d'août 2015

8.2. Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU du 13 août 2015

8.3. Plan de conservation – soumissionnaire pour services professionnels

No : R3884-2015

ATTENDU que la Ville d'Hudson a préparé un appel d'offres sur invitation pour la préparation d'un plan de conservation notamment sur les milieux humides pour des fins de planification urbaine;

ATTENDU que CIMA+ Partenaire de génie est le plus bas soumissionnaire à \$39,081.15 toutes taxes incluses;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par le conseiller Deborah Woodhead

Appuyé par le conseiller Nicole Durand

Et résolu

D'ACCORDER le contrat pour la préparation du plan de conservation à CIMA+ partenaire de génie.

QUE le trésorier atteste que les fonds pour ce projet sont disponibles et attribués aux postes budgétaires n° 02-610-00-419 and 02-630-00-419.

VOTES POUR:

Mme Nicole Durand

Mme Barbara Robinson

VOTE CONTRE:

M. Robert Spencer



Séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015

Mme Deborah Woodhead
Mme Natalie Best
M. Ron Goldenberg

ADOPTÉE

8.4. 44 Royal Oak – nouvelle construction résidentielle proposée

No : R3885-2015

ATTENDU QU'une demande a été reçue par la Ville d'Hudson pour une nouvelle construction résidentielle située au 44 rue Royal Oak;

ATTENDU QUE ce projet est soumis au Règlement N° 406 sur le contrôle architectural;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 13 août 2015 à étudié le dossier de cette nouvelle construction sur la rue Royal Oak et qu'il recommande l'approbation de cette nouvelle construction résidentielle avec les recommandations suivantes :

- Le modèle de maison proposé ne correspond pas au contexte actuel du milieu bâti;
- Les matériaux de parement extérieur s'agenceront de façon esthétique à ceux du voisinage;
- La face extérieure des murs de fondation en maçonnerie sera recouverte par un crépi de ciment;
- Aucun revêtement en vinyle; les mêmes matériaux utilisés sur la façade seront utilisés sur tous les côtés de la maison;
- La toiture sera recouverte de tuiles en acier avec enduit de pierre rappelant le bardeau d'asphalte;
- La pergola aura une couleur plus foncée;
- Toutes les mesures seront prises pour s'assurer qu'une quantité minimale d'arbres matures sera endommagée ou détruit lors des travaux de construction.

PAR CONSÉQUENT,

**Il est proposé par le conseiller Deborah Woodhead
Appuyé par le conseiller Ron Goldenberg
Et résolu**

QUE Le Conseil municipal approuve le projet sujet à ce que les recommandations du CCU soient suivies et donne l'autorisation à ce que la demande de permis pour la nouvelle construction puisse être soumise au service de l'urbanisme avec tous les documents nécessaires à l'émission du permis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5. 93 Melrose – building extension

No: R3886-2015

ATTENDU QU'une demande a été reçue par la Ville d'Hudson pour la construction d'un garage détaché situé au 93 rue Melrose;

ATTENDU QUE ce projet est soumis au Règlement No 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 13 août 2015 à étudié le dossier de cette nouvelle construction d'un garage détaché et qu'il recommande favorablement la construction du garage proposé avec les conditions et recommandations suivantes :

Conditions :

- Dalle de béton armé d'au moins 5";
- Le revêtement ne commencera qu'à 8" du sol fini;
- Le matériau et la couleur du revêtement seront le même que celui de la maison.

Recommandations :



Séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015

- Des mesures doivent être prises pour empêcher les voisins d'avoir à regarder un pan de mur nu, soit par l'ajout de végétation entre les propriétés ou en installant des éléments architecturaux ou des fenêtres pour briser la monotonie du mur.
- La hauteur du garage ne sera pas supérieure à celle de la maison.

**Pour ce motif,
Il est proposé par le conseiller Nicole Durand
Appuyé par le conseiller Ron Goldenberg
Et résolu**

QUE Le Conseil municipal approuve le projet sujet à ce que les conditions et recommandations du CCU soient suivies et donne l'autorisation à ce que la demande de permis pour la construction d'un garage détaché puisse être soumise au service de l'urbanisme avec tous les documents nécessaires à l'émission du permis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6. 455D rue Main – nouvelle enseigne d'affaires

No: R3887-2015

ATTENDU QU'une demande a été reçue par la Ville d'Hudson pour une nouvelle enseigne d'affaires sur poteau situé au 455D rue Main;

ATTENDU QUE ce projet est soumis au Règlement No 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 13 août 2015 à étudié le dossier de cette nouvelle enseigne d'affaires et qu'il recommande favorablement la nouvelle enseigne d'affaire telle que présentée;

**Pour ce motif,
Il est proposé par le conseiller Deborah Woodhead
Appuyé par le conseiller Natalie Best
Et résolu**

QUE Le Conseil municipal approuve la demande et donne l'autorisation à ce que la demande de permis pour la nouvelle enseigne d'affaire puisse être soumise au service de l'urbanisme avec tous les documents nécessaires à l'émission du permis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.7. 629 Main – agrandissement du bâtiment existant

No: R3888-2015

ATTENDU QU'une demande a été reçue par la Ville d'Hudson pour l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel situé au 629 rue Main;

ATTENDU QUE ce projet est soumis au Règlement N° 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE l'agrandissement proposé est en harmonie avec l'aspect général du bâtiment existant;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 13 août 2015 à étudié le dossier de cet agrandissement sur la rue Main et qu'il recommande favorablement l'agrandissement proposé avec les recommandations suivantes :

- Reconsidérer la dimension du garage;
- Suivre le design original de l'architecture pour respecter le recul du retrait de l'agrandissement;
- Tout joint entre les parements extérieurs existants et ceux de l'agrandissement doivent s'agencer de façon à créer une transition uniforme.

Pour ce motif,



Séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015

Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:

QUE le Conseil municipal approuve le projet et les recommandations du CCU et donne l'autorisation à ce que la demande de permis pour un agrandissement puisse être soumise au service de l'urbanisme avec tous les documents nécessaires à l'émission du permis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.8. 696 rue Main – Agrandissement du bâtiment existant

N°: R3889-2015

ATTENDU QU'une demande a été reçue par la Ville d'Hudson pour l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel situé au 696 rue Main;

ATTENDU QUE ce projet est soumis au Règlement N° 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE l'agrandissement proposé va s'harmoniser avec l'aspect général du bâtiment existant;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 13 août 2015 à étudié le dossier de cet agrandissement sur la rue Main et qu'il recommande favorablement l'agrandissement proposé selon les plans présentés N° 15-30, daté du 3 août 2015, avec la recommandation suivante :

- Le joint entre les parements extérieurs existants et ceux de l'agrandissement proposé doivent s'agencer de façon à créer une transition uniforme

**Pour ce motif,
Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu:**

QUE le Conseil municipal approuve le projet sujet à ce que la recommandation du CCU soit suivie et donne l'autorisation à ce que la demande de permis pour un agrandissement puisse être soumise au service de l'urbanisme avec tous les documents nécessaires à l'émission du permis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.9. Document CCU pour discussion et révision

No: R3890-2015

ATTENDU QUE le rôle du CCU revêt de plus en plus d'importance au niveau de ses recommandations au Conseil municipal en matière de planification urbaine en vertu de l'article 146 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QU'il est nécessaire de clarifier davantage les changements à venir relativement au plan d'aménagement de la Ville d'Hudson et des règlements de zonage afin d'assister le conseil à prendre des décisions informées;

ATTENDU QUE plus de renseignements et un examen plus détaillé sont nécessaires concernant la révision de la MRC du «*Schéma d'aménagement révisé*» conformément au «*plan d'aménagement et développement métropolitain*» relativement aux conséquences pour la Ville d'Hudson et les recommandations futures sur l'aménagement;

Il est proposé par le conseiller Robert Spencer

DE MANDATER le CCU de réviser la liste ci-annexée, de discuter et de donner des recommandations par ordre de priorité, par écrit, au Conseil d'ici le 31 décembre 2015.



Séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015

VOTE POUR:
Mr. Robert Spencer

VOTES CONTRE:
Mrs. Nicole Durand
Mrs. Barbara Robinson
Mrs. Deborah Woodhead
Mrs. Natalie Best
Mr. Ron Goldenberg

9. TRÉSORERIE

9.1. Approbation des déboursés:

No: R3891-2015

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des déboursés déjà effectués et à effectuer des comptes fournisseurs et des salaires pour la période allant au 27 août 2015;

**Pour ce motif,
Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Robert Spencer
Il est résolu:**

D'APPROUVER les déboursés au 27 août 2015 :

i) Déboursés : \$383,888.57

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes

No: R3892-2015

AUTORISATION – VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de l'état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées conformément à l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c.C19)

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Robert Spencer
Il est résolu :**

D'ORDONNER au greffier de vendre à l'enchère publique les immeubles indiqués à l'état dressé par le trésorier et sur lesquels des taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie, et qui étaient dues au 31 décembre 2013 tel que cet état apparaît au document attaché;

D'ORDONNER que cette vente soit tenue au centre communautaire, 394 Main, Hudson, le 15 décembre 2015 à compter de 11:00 heures;

D'AUTORISER la Ville d'Hudson à enchérir et acquérir ces immeubles, par l'entremise du directeur général de la Ville d'Hudson conformément aux dispositions de l'article 536 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3. Paiement final à Archipel Architecture – caserne de pompiers

No: R3893-2015

ATTENDU QU'Archipel Architecture est un fournisseur qui fut embauché par la Ville pour la conception et la gestion du chantier de la caserne de pompiers;

ATTENDU QUE plusieurs visites et interventions ont été effectuées par les professionnels depuis la prise de possession du bâtiment de la Ville;



Séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015

ATTENDU QUE le contrat d'Archipel Architecture prévoit un paiement à taux horaire pour les visites et interventions excédentaires à celles prévues au contrat;

**Il est proposé par le conseiller Ron Goldenberg
Appuyé par le conseiller Nicole Durand
Et résolu :**

QUE la Ville approuve le paiement des honoraires supplémentaires, soit un montant de 27 589,49\$ à Archipel Architecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4. **Paiement à Robert Daoust et fils inc.**

No: R3894-2015

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson a conclu une entente avec Robert Daoust et fils inc. pour la collecte d'ordures ménagères et des feuilles pour les années 2009 à 2014;

ATTENDU QUE des dispositions ont été prises pour des ajustements aux quantités et pour l'augmentation des prix des carburants pendant la durée du contrat;

ATTENDU que des coûts supplémentaires ont été encourus à cet effet et que la Ville d'Hudson désire effectuer un paiement dans le but de finaliser ses obligations contractuelles;

**Il est proposé par le conseiller Barbara Robinson
Appuyé par le conseiller Nicole Durand
Et résolu :**

QUE la Ville d'Hudson approuve le paiement à Robert Daoust et fils inc. pour le montant de 52 064,75\$ pour la collecte d'ordures ménagères et de 5 277,35\$ pour le ramassage des feuilles pour les années 2009-2014, ces frais seront imputés au poste budgétaire n° 02-420-00-446.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES**

10.1. **Embauche d'un directeur général – M. Jean-Pierre Roy**

No : R3895-2015

ATTENDU QUE le poste de directeur général est vacant depuis le 16 mars 2015;

ATTENDU QUE ce poste doit être comblé promptement afin d'assurer un suivi et un contrôle de toutes les activités de la Ville d'Hudson;

ATTENDU QUE monsieur Jean-Pierre Roy a fait part de son intérêt à postuler à titre de directeur général ;

**Il est proposé par le conseiller Barbara Robinson
Appuyé par le conseiller Nicole Durand
Et résolu :**

DE PROCÉDER à la nomination de monsieur Jean-Pierre Roy à titre de directeur général de la Ville d'Hudson;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. **TRAVAUX PUBLICS**

11.1. **Prolongement du réseau d'égouts sur la rue Hazelwood**

No: R3896-2015

ATTENDU que la Ville d'Hudson a adopté un règlement d'emprunt pour \$75 000 pour



Séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015

défrayer les coûts du prolongement du système d'égout, à être repayé par les propriétaires des propriétés affectées, afin que le système d'égout soit prolongé jusqu'à leur propriété;

ATTENDU que la Ville d'Hudson a préparé un appel d'offres sur invitation pour le prolongement du réseau d'égout sur la rue Hazelwood;

ATTENDU que Les entreprises C. Sauvé est le plus bas soumissionnaire à 55 515,96\$ toutes taxes incluses;

**Il est proposé par le conseiller Natalie Best
Appuyé par le conseiller Deborah Woodhead
Et résolu :**

D'ACCORDER le contrat pour le prolongement du réseau d'égout sur la rue Hazelwood à Les entreprises C. Sauvé qui est le plus bas soumissionnaire;

D'ASSURER la disponibilité de fonds suffisants et d'imputer cette dépense au poste budgétaire n° 22-400-46-000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. ENVIRONNEMENT & SANTÉ

Aucun item n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section

13. PARCS & LOISIRS

13.1. Politique sur l'utilisation des parcs pour événements

No: R3897-2015

CONSIDÉRANT que les parcs de la Ville d'Hudson ont vu leur popularité croître ces dernières années, et;

CONSIDÉRANT que l'utilisation des parcs a généré beaucoup de bruit, des problèmes de sécurité et de stationnement, et;

CONSIDÉRANT QUE les coûts du nettoyage et du maintien de ces espaces publics a augmenté à cause de ces événements;

CONSIDÉRANT que le directeur général de la Ville a révisé la tenue de ces événements et a déterminé qu'un meilleur contrôle et gestion sont nécessaires;

CONSIDÉRANT qu'une politique a été rédigée afin d'identifier qui utilise les parcs publics et d'établir les conditions de leur utilisation;

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu :**

QUE la politique sur l'utilisation des parcs pour événements soit adoptée par la Ville d'Hudson, prenant effet immédiatement, et;

QUE cette politique soit publiée sur le site internet de la Ville pour renseignements et directives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. CULTURE & TOURISME

14.1. Exposition d'automobiles britanniques

No: R3898- 2015

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson**



Séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015

Il est résolu :

QUE permission soit accordée au « Hudson Antique Car Klub » pour la tenue de leur exposition d'automobiles britanniques au Parc St-Thomas, le dimanche 29 mai 2016. Toutefois, cet événement doit être coordonné avec le Service de Culture et Tourisme de la Ville d'Hudson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE

Aucun item n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section

16. RÈGLEMENTS/ ADOPTION

Il n'y a aucun règlement à adopter pour cette session

17. AFFAIRES NOUVELLES

17.1. Désignation d'un représentant autorisé pour le service clic-SÉCUR de Revenu Québec

No: R3899-2015

ATTENDU QUE la municipalité est inscrite aux services électroniques du ministère du Revenu du Québec ;

ATTENDU QUE ces services sont essentiels à la réalisation de plusieurs transactions avec différents ministères tel que les ministères du Revenu, des Affaires municipales ou de l'Environnement ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par le conseiller Ron Goldenberg

Appuyé par le conseiller Barbara Robinson

Et résolu :

QUE monsieur Serge Raymond, Trésorier et directeur des finances soit désigné représentant autorisé de la municipalité auprès des services clic-SÉCUR ;

QUE par le fait même, il soit autorisé à réactiver au besoin les différents accès de la municipalité à ces services, de même qu'à donner accès à des employés ou fournisseurs de la municipalité à différents sous-services clic-SÉCUR ;

QU'il soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité les documents requis pour la réactivation ou à défaut l'inscription aux services électroniques clic-SÉCUR incluant le service clic-Revenu et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin ;

QUE le ministre soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription aux services Clic Revenu ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. QUESTIONS DES CITOYENS:

18.1. Monsieur Fred Dumoulin – 365 Woodcroft

- Demande un compte rendu sur les discussions relativement au zonage TOD (transit-oriented development/aménagement axé sur le transport en commun).

Monsieur le maire Prévost répond que le conseil donnera suite à sa question.

18.2. Madame Helen Kurgansky – 22 Quarry Point

- Demande des précisions relativement aux zones spécifiques du plan de conservation.

Le conseiller Deborah Woodhead répond que ce sont les zones humides à l'intérieur de la région urbaine, ces zones furent déterminées par l'urbaniste.

18.3. Madame Elizabeth Corker – 16 Quarry Point

- Soumet ses commentaires relativement aux recommandations du CCU concernant la maison sur Royal Oak et compare la situation au problème de Quarry Point.

Le conseiller Deborah Woodhead répond à ses questions.



Séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015

- 18.4. **Monsieur Marcus Owen - 60 Main Road**
- Déclaration concernant l'aménagement axé sur le transport en commun, dit que si le conseil décide de retarder le dossier il sera impossible de rencontrer l'échéance de janvier 2016. Suggère de demander un prolongement du délai au PMAD. Monsieur le maire Prévost suggère d'assister à la présentation du 19 car l'infrastructure routière sera un item important au programme.
- 18.5. **Madame Chloé Hutchison – 59 Mount Pleasant**
- Question concernant Kiltewan; corrections à la carte du système d'égouts; réseau Sandy Beach. Monsieur le maire Prévost et le conseiller madame Nicole Durand répondent à ses questions.
- 18.6. **Monsieur Steve Farrell – 86 Butternut**
- Inquiétudes concernant l'item Royal Oak, le développement devait être d'un style similaire et maintenant ce qui est approuvé est différent. Le conseiller Deborah Woodhead répond que la maison est un peu différente mais s'harmonisera bien avec le voisinage. Le conseiller Nicole Durand ajoute qu'il n'y a aucun promoteur spécifique ou contrat qui prescrit le style ou genre de maison sur cette rue.
- 18.7. **Monsieur Bill Driver – 104 Elm**
- S'informe de l'étude en environnement de 39,000\$, une étude fut effectuée en 2006, est-ce une mise à jour ou une nouvelle étude? Le conseiller Deborah Woodhead répond que ce sera ajouté au plan précédent.
- 18.8. **Monsieur Frank Hicks – 46 Quarry Point**
- Demande s'il est prévu de poursuivre les commerces pour taxes non payées. Le directeur général monsieur Duncan Campbell répond qu'une lettre sera envoyée.
- 18.9. **Monsieur Daren Legault – 861 Rousseau**
- S'informe si la MRC s'occupera de la vente pour non-paiement des taxes tel que mentionné à une réunion précédente; s'informe des évaluations. Monsieur le maire Prévost répond que l'implication de la MRC pour la vente a été changée et la MRC a adopté une résolution suite à l'offre d'un seul soumissionnaire pour effectuer les évaluations pour 17 municipalités sur 23.
- 18.10. **Madame Eva McCartney – 97 Elm**
- Remarques concernant le manque de collaboration et le contexte contradictoire du CCU. Monsieur le maire Prévost traite la question.

19. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

No: R3900-2015

Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg

Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand

Il est résolu :

QUE la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 21h15 PM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Ed Prévost
Maire**

**Vincent Maranda
Greffier**